

A l'honorable Mitchell Sharp,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures

J'ai l'honneur de présenter le Rapport annuel du ministère des Affaires extérieures. Conformément aux dispositions de la Loi sur le ministère des Affaires extérieures, il rend compte de l'activité du ministère durant l'année civile 1971.

Le sous-secrétaire d'État  
aux Affaires extérieures,



Ottawa, mai 1972